

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 28 (1914)

Heft: 2

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

versité du Comté de Bourgogne. — Libro d'oro del ducato di Ferrara. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Ex-libris del conde de Florida Blanca. — La cavaliera d'Eon. — Bibliografia genealogica italiana.

N^o 5. La Tavolette di Biccherna nel R. Archivio di stato di Siena. — Armorial des cardinaux américains. — La Croix de Jérusalem et son origine. — Libro d'oro del ducato di Ferrara. — Famiglie romane. — La nationalité comtoise. — Gli stemmi superstiti nei monumenti delle Sporadi appartenute ai cavalieri di Rodi. — Chevaliers templiers.

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Assemblée générale.

En raison des graves événements qui bouleversent l'Europe et ont aussi nécessité la mobilisation de notre armée, il a été décidé de supprimer cette année l'assemblée générale de notre Société qui devait avoir lieu les premiers jours d'octobre. Nous espérons que, le calme étant alors rétabli, nous pourrions nous rencontrer dans un an à Einsiedeln et ne doutons pas que nos membres n'approuvent unanimement cet ajournement motivé par un cas de force majeure.

Le Comité.

Generalversammlung.

Infolge der Kriegswirren unserer Nachbarländer, die auch die Einberufung unseres Heeres unter die Fahnen verursachten, wurde beschlossen, von der Abhaltung der diesjährigen Generalversammlung unseres Vereines, die anfangs Oktober stattfinden sollte, Umgang zu nehmen. Wir hoffen, dass nach wiederhergestellter Ruhe es uns möglich sein wird, übers Jahr in Einsiedeln zusammen zu kommen und zweifeln nicht daran, dass unsere Mitglieder dieser durch höhere Gewalt bedingten Verfügung einmütig zustimmen werden.

Der Vorstand.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

Hr. Prof. Otto Hupp, in Schleissheim bei München.

M. le baron de Reinach-Werth, 3 rue Volney, Angers, France.

Hochw. P. Notker Curti, O. S. B. Stift Disentis.

M. Pierre Aeby, Dr en droit, professeur à l'université, rue de Morat, Fribourg.

M. Alfred Lienhard-Riva, à Bellinzone.

M. Henry Necker, banquier, 9 rue Calvin, Genève.

Hr. Albert Steiger, Antiquar, Rosenbergstrasse 6, St. Gallen.

M. G. A. Correvon, stud. méd., Ladenburgerstrasse 1, Heidelberg.

Bibliothèque de la Société.

Dons.

- Geschichte der Familie Stäubli von Horgen*, seinen Verwandten überreicht von Dr. med. Carl Stäubli. Für die Familie als Manuskript gedruckt. [Leipzig 1914].
Geschenk des Verfassers in Basel.
- Die Städte- und Landes-Siegel der Schweiz*. Ein Beitrag zur Siegelkunde in der Schweiz. Aus: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich. Band IX und XIII. Zürich 1853—56 und 1858—62.
Don de M. Fréd.-Th. Dubois à Fribourg.
- Origines savoisiennes. La maison de Faucigny*, par le prince de Faucigny-Lucinge. Genève. Edit. Atar. 1914.
Don de l'éditeur à Genève.
- Wappentafel der gegenwärtigen bürgerlichen Geschlechter der Stadt Zofingen*. Herausgeber und Verleger C. Schauenberg-Ott. Zofingen [1884].
Don de Fréd.-Th. Dubois à Fribourg.
- L'Ordre de Malte*, son passé, son existence actuelle en France, conditions d'admission, uniformes, insignes, sceaux, par Fr. de Parseval. Paris. 1912.
Don de M. le comte de Marcieu à Paris.
- Les Juges d'armes de France et les généalogistes des ordres du roi*, par le baron du Roure de Paulin. E. Daragon, éditeur. Paris 1908.
Don de l'éditeur à Paris.
- Les rois, héralts et poursuivants d'armes*, par le baron du Roure de Paulin. Paris. 1906.
Don de Fréd.-Th. Dubois à Fribourg.
- Bibliographie méthodique de l'Ordre souv. de St-Jean de Jérusalem*, par Ferdinand de Hellwald, secrétaire du Gr. Magistère. Rédigée et publiée sous les auspices du Grand-Maître Fr. Jean-Baptiste Ceschi Santa Croce. Rome 1885.
Don de la Chancellerie de l'Ordre à Rome.
- Contribution à l'histoire de l'Ordre de St-Lazare de Jérusalem en France*, par René Pétiet. Paris 1914. Champion éditeurs. Don de l'éditeur à Paris.
- Untersuchungen zur Genealogie der Grafen von Tierstein (Fortsetzung)*, von August Burekhardt. Aus: Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde. Bd. XIII.
Geschenk des Verfassers in Basel.
- Die Ex-libris des Stiftes Engelberg*, von Dr. P. Plazidus Hartmann. Separat-
abdruck aus: *Angelomontana*, Jubiläumsgabe für Abt Leodegar II. von Engelberg. Gossau 1914.
Geschenk des Verfassers in Engelberg.
-

Société vaudoise de Généalogie.

La Société vaudoise de Généalogie s'est réunie le 19 février passé à Lausanne, sous la présidence de M. Henry de Mandrot - La Sarraz. L'Assemblée générale a tout d'abord admis quatre nouveaux membres: MM. H. Monod - de Büren, à Morges; Prof. Dr Eternod, à Genève; Dr Walter de Rodt, à Berne et A. de Goumoëns, Dr en droit, à Lausanne.

Dans son rapport présidentiel M. de Mandrot a rappelé le souvenir de MM. Paul Vionnet et Dutoit-Francillon décédés.

Le Comité a enregistré deux démissions. Il a eu à s'occuper de la publication du 2^e fascicule des «Généalogies Vaudoises». Pour tenir compte des critiques, du reste bienveillantes suscitées par le 1^{er} fascicule, le type rigide adopté primitivement pour la rédaction des notices, dit type Forel, a été légèrement modifié. Ce second fascicule est consacré aux familles de Bons, Polier, Thélin, de Treytorrens et Vuilleumier; il vient de sortir de presse. Une commission de rédaction composée de MM. Aug. Vuilleumier, pasteur à Assens, Maxime Reymond, rédacteur, et du président, aidée des conseils précieux de M. G. Favey, président du Tribunal Fédéral, revoit les manuscrits des auteurs.

Le 3^e fascicule dont la préparation est commencée, comprendra probablement des notices sur les Bonjour (d'Avenches), Bridel, Charrière, Chavannes, Crinsoz de Cottens, Curchod, Dutoit et Thomas. La généalogie de la famille Curchod paraîtra espère-t-on, avant le centenaire de la mort de M^{me} de Staël (14 juillet 1917).

Les collections d'empreintes, de moulages, de sceaux, se sont enrichies grâce à la persévérance de M. Jomini, qui a rapporté de Turin de très belles reproductions intéressant le pays de Vaud, attachées à des parchemins des XIII^e et XIV^e siècles.

La Société qui a exposé l'année dernière à l'exposition de Gand, collaborera cette année à celle de Berne avec les Sociétés historiques suisses.

Sur la proposition du comité, l'assemblée a admis en principe un tarif pour les renseignements et recherches fournis sur demande.

Les comptes, enfin, soldent par un actif de 1806 fr. 35.

M. de Palézieux - Du Pan a donné lecture des notes de l'archiviste Ch. du Mont sur la seigneurie de Montricher. Cette seigneurie dont le premier seigneur connu est Rodolphe de Grandson, date du XI^e siècle; elle s'étendait, outre le territoire de Montricher, sur ceux de Villars-Bozon, Pampigny, Sévery, Cottens, St-Germain, Bussy, Vufflens le Château, Lussy, Apples-Reverolles, Clarmont, Joulens et Monnaz.

Au début du XVII^e siècle, la seigneurie de Montricher était en la possession de la famille de Vuillermin et par suite de mariage et d'héritage tomba entre les mains de Sigismond de Steiger, bailli de Morges. Nicolas-Frédéric, fils de Sigismond — qui fut le dernier avoyer de la république de Berne — vendit cette terre le 19 août 1768 au baron de Pöllnitz, chambellan du roi de Prusse,

qui la revendit en 1779 à noble Samuel Mayor, seigneur de Lully. La famille Mayor a conservé cette seigneurie jusqu'en 1798. Les Mayor de Montricher comptent encore des descendants. Parmi eux, il faut citer Frantz Mayor de Montricher, ingénieur à Marseille (1810 à 1858), puis Henri de Montricher, également ingénieur à Marseille, qui a deux fils. La famille n'est donc pas encore près de s'éteindre.

M. Fréd.-Th. Dubois, bibliothécaire à Fribourg a présenté ensuite, au nom de M. le Prof. Hauptmann, une très intéressante étude sur les lettres de noblesse accordées à des familles du Pays de Vaud par les ducs de Savoie aux XV^e et XVI^e siècles.

M. le Prof. Hauptmann est membre du Landtag de Prusse; il enseigne à l'Université de Fribourg lorsque les sessions parlementaires ne le retiennent pas à Berlin. C'est un érudit, et ses travaux héraldiques sont connus au loin.

Il s'est attaché à étudier le formulaire des lettres de noblesses accordées par les ducs de Savoie et leur développement successif. Il a eu sous les yeux plusieurs exemplaires des XV^e et XVI^e siècles et les a comparés. Parmi les plus anciens est une lettre de noblesse de Louis de Savoie, fils d'Amédée VIII, accordée à H. Masset et dont le petit fils fut châtelain de Sainte-Croix en 1506. L'empereur avait donné en 1417 aux ducs de Savoie le droit d'anoblir; droit réservé jusqu'alors à l'empereur seul. Des comparaisons faites entre les divers formulaires, il résulte que la lettre de noblesse impériale est adressée au public, tandis que la lettre ducale savoyarde s'adresse au bénéficiaire du titre de noblesse. Plus on avance, plus le style s'allège; on peut voir là l'influence des études classiques. Le blason est peint au dessous de la lettre, parfois une description en est donnée dans le texte. Au XVI^e siècle, la langue du pays remplace le latin. Ce travail sera publié dans les *Archives héraldiques suisses*. M. Maxime Reymond a ajouté quelques considérations sur la cession par l'empereur au duc de Savoie du droit d'anoblir, puis après les remerciements d'usage de M. E. du Plessis au comité et à M. de Mandrot, la séance est levée.

M. Fréd.-Th. Dubois a fait circuler ensuite une série de moulages de sceaux vaudois, qu'il a relevés aux Archives de Turin, parmi lesquels un des plus anciens sceaux connus de Lausanne, certainement antérieur au XVI^e siècle.